Chronologie de la crise du « Horsegate »

2011 - La Roumanie, comme la Bulgarie, interdisent la circulation de carrioles tirées par des chevaux. Faute d’emploi, ces chevaux sont massivement dirigés vers l’abattoir, provoquant un afflux de viande de cheval.

mai à août 2012 - La France reçoit 5 alertes relatives à des carcasses de viande de cheval en provenance d’Angleterre. Carcasses impropres à la consommation car les animaux concernés avaient été traités avec de la phénylbutazone, un anti-inflammatoire non agréé. Ces alertes provoquent un renforcement des contrôles au Royaume-Uni et ces informations ne seront rendues public que le 24/01/13.

16/01/2013 - Selon The Guardian, des tests effectués par l’Autorité de la sécurité alimentaire irlandaise ont mis en évidence de l’ADN de cheval dans 9 steaks hachés surgelés sur 10 vendus par les enseignes Aldi, Lidl, Tesco et Iceland. Par ailleurs, 10 hamburgers sur 27 analysés contiendraient des traces ADN de viande de cheval.

18/01/2013 - L’enquête révèle que l’ADN de cheval [provient de poudres hyper-protéinées fabriquées](http://www.20minutes.fr/planete/1082691-grande-bretagne-viande-cheval-burgers-provenait-additifs) à partir de carcasses d’animaux. Ces additifs composaient près de 30% des steaks vendus chez Tesco. Le «horsegate» commence en Grande-Bretagne.

1/02/2013 - La chaîne de fast-food [Burger King annonce que des traces d’ADN de cheval ont été retrouvées dans la viande](http://www.20minutes.fr/planete/1091969-burger-king-touche-scandale-hamburgers-cheval) d’un de ses fournisseurs irlandais. Celui-ci n’avait pas respecté les exigences de son client de se fournir uniquement en viande 100% britannique. Les traces d’ADN de cheval provenaient d’un fournisseur polonais d’additifs protéinés.

2/02/2013 - Findus UK, fait savoir que les fraudes remonteraient à août 2012.

7/02/2013 - Le «horsegate» s’aggrave en Grande-Bretagne. Les supermarchés Tesco et Aldi [retirent de la vente des spaghettis et des lasagnes surgelés](http://www.20minutes.fr/planete/1096021-grande-bretagne-lasagnes-fabriquees-france-retirees-vente) produites par le Français Comigel pour la marque Findus et des marques de distributeur. Findus UK avait rappelé ces produits [à la suite d’une «erreur d’étiquetage»](http://www.20minutes.fr/planete/1096021-grande-bretagne-lasagnes-fabriquees-france-retirees-vente).

8/02/2013 - Les autorités françaises confirment que la viande de cheval a été importée de Roumanie par un trader chypriote. Ce dernier a revendu la viande à un trader néerlandais, fournisseur des établissements Spanghero (coopérative basque Lur Berri) qui ont acheté la marchandise à 2,60 euros le kilo, soit la moitié du prix de la viande de boeuf. La société de Castelnaudary dit avoir réalisé des contrôles bactériologiques, qui se sont « révélés conformes à la réglementation sanitaire ». Elle n’a pas fait de contrôle ADN, seule manière de connaître la nature de la viande, car la réglementation européenne ne l’y oblige pas. Elle l’a revendue comme « boeuf européen » au groupe Comigel, fabricant des plats préparés pour Findus.

8/02/2013 - Confirmation, les produits Findus retirés des rayons britanniques [contiennent bien de la viande de cheval,](http://www.20minutes.fr/article/1096911/grande-bretagne-lasagnes-findus-retirees-vente-contenaient-bien-viande-cheval) jusqu’à 90% pour certains. En fin de journée, ce qui n’était pour l’instant qu’une affaire britannique gagne la France: les groupes Leclerc et Intermarché retirent les produits Findus concernés par le Horsegate et, en fin d’après-midi, [Findus annonce retirer des points de vente français trois de ses produits](http://www.20minutes.fr/article/1097181/viande-cheval-findus-retire-trois-produits-rayons-europeens): les lasagnes bolognaise, le hachis parmentier et la moussaka. Le ministre de l’Agriculture, Stéphane Le Foll, annonce qu’une enquête va être conduite.

9/02/2013 - L’affaire de la viande de cheval s’emballe en France. [Guillaume Garot, ministre délégué à l’Agroalimentaire, confirme que des sanctions](http://www.20minutes.fr/monde/1097423-viande-cheval-lasagnes-sanctions-exclues) pourront être prises contre les responsables de la présence de viande de cheval dans des lasagnes «de boeuf» Findus en cas de faute avérée.

La DGCCRF (répression des fraudes) remonte la filière à la recherche des failles, mais déjà [Benoît Hamon, ministre délégué à la Consommation, indique que des intermédiaires de six nationalités différentes seraient impliqués dans l’affaire](http://www.20minutes.fr/economie/1098023-viande-cheval-question-tracabilite-coeur-scandale) : le groupe Findus (basé en Suède) qui sous-traitait la fabrication des plats à l’usine luxembourgeoise de Tavola, filiale de Comigel (implanté à Metz), fourni par l’importateur Spanghero (installé à Castelnaudary), qui a acquis la viande surgelée auprès d’un trader chypriote, qui avait sous-traité la commande à un trader situé aux Pays-Bas, ce dernier s’étant fourni auprès d’un abattoir et d’un atelier de découpe situés en Roumanie.

Le groupe Findus, s’estimant trompé, [annonce qu’il portera plainte contre X](http://www.20minutes.fr/societe/1097491-viande-cheval-findus-va-porter-plainte-contre-x).

9/02/2013 - Le buzz commence en France avec les internautes qui ont dégainé les premiers. Aux tweets indignés et accusateurs succèdent les premières caricatures et les détournements. Ils confirment qu’il est impossible d’étouffer un scandale à partir du moment où il est sur la place publique. Le silence radio des professionnels est considéré comme une suspicion par les consommateurs.

10/02/2013 - La fédération du commerce et de la distribution (FCD) [annonce que six chaînes de supermarchés françaises ont retiré de leurs magasins](http://www.20minutes.fr/societe/1097809-viande-cheval-produits-findus-retires-rayons-gouvernement-organise-reunion-crise) des produits fournis par Findus et Comigel susceptibles de contenir de la viande de cheval. Stéphane Le Foll appelle à la fermeté.

10/02/2013 - En France, la liste des produits retirés s’allonge avec des lasagnes, cannellonis, spaghettis bolognaise, moussakas ou hachis parmentier. Ce retrait concerne des produits [Findus](http://plus.lefigaro.fr/tag/findus) et, à environ 90 %, d’autres marques de distributeurs (Auchan, Casino, Carrefour, Système U, Cora, Monoprix, Picard). Les produits ont été enlevés «du fait d’une non-conformité d’étiquetage quant à la nature de la viande», précise la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) reprenant l’euphémisme déjà employé en Grande-Bretagne.

10/02/2013 - Cacophonie ministérielle face au silence des professionnels concernés. Les Français découvrent Guillaume Garot. Laurent Fabius intervient, puis Benoît Hamon et Stéphane Le Foll : 4 ministres prennent la parole dimanche en fin d’après-midi. Stéphane Le Foll soutient la filière bovine “capable de produire en quantité et qualité”. Oubliées les récentes déclarations sur le “produire autrement”. Les services techniques sont inexistants.

10/02/2013 - Dans cette « bulle communicationnelle », difficile de s’expliquer et de faire comprendre que l’entreprise Spanghero n’appartient plus à la famille Spanghero depuis 2009. Les frères Spanghero font confiance à une agence de communication qui lance une contre-attaque médiatique utilisant les rouages des réseaux sociaux, à partir du 10 février.

10/02/2013 - Comigel ferme son site internet en apposant la phrase “en construction”.

11/02/2013 - Pendant que [la DGCCRF inspecte les entreprises Comigel et Spanghero](http://www.20minutes.fr/societe/1098321-viande-cheval-inspections-dgccrf-chez-comigel-spanghero), fournisseurs de la viande de cheval contenue dans les lasagnes Findus, les ministres en charge du dossier [réunissent les associations de consommateurs et les acteurs de la filière viande à Bercy](http://www.20minutes.fr/economie/1098483-live-revivez-direct-reunion-crise-a-bercy-viande-cheval) pour débattre des nouvelles mesures à prendre.

Les professionnels français du secteur de la viande réclament “l’indication obligatoire du pays d’origine de la viande”.

En déclarant à l’AFP “découvrir la complexité des circuits et de ces systèmes”, Stéphane Le Foll illustre le grand écart entre la rue de Varenne et les services techniques.

Benoît Hamon, ministre délégué à la Consommation, [annonce un renforcement des contrôles](http://www.20minutes.fr/article/1098681/viande-cheval-gouvernement-prend-mesures-urgence) sur toute la filière viande-poisson pour toute l’année 2013 mais exclut toute crise sanitaire.

11/02/2013 - Suspicion de phénylbutazone utilisé comme médicament vétérinaire dans le secteur équin. Les Anglais attendent des résultats d’analyse, silence radio en France : “Les Autorités sanitaires Luxembourgeoises (où est basée Comigel) précisent elles aussi qu’il ne s’agit pas d’un problème de santé publique mais d’un problème d’étiquetage”.

Dans un climat de psychose naissante, chaque protagoniste se défausse de toute responsabilité. Tromperie ou fraude organisée à grande échelle, l’affaire alerte sur les difficultés de la traçabilité des produits qui atterrissent dans nos assiettes.

Les professionnels espèrent que l’annonce de la démission du Pape (30 minutes au JT 20h de TF1, 35 au JT 20h de F2) va chasser le Horsegate des médias. Mais le buzz se poursuit.

12/02/2013 - Findus met en place un dispositif de communication de crise via notamment son site internet avec questions / réponses et 2 messages : aucun risque sanitaire pour le consommateur et c’est Findus qui, par ses contrôles (sic) et sa rigueur, a permis de dénoncer ce scandale.

Après Findus, Picard annonce la présence avérée de viande de cheval dans ses lasagnes surgelées.

13/02/2013 - Après le cheval, le porc. La chaîne de supermarchés britannique Waitrose [déclare avoir retiré de ses rayons des boulettes censées être au bœuf](http://www.20minutes.fr/article/1100075/grande-bretagne-apres-viande-cheval-porc-retrouve-boulettes-boeuf) mais contenant de la viande de porc.

14/02/2013 - Rebondissement du côté sanitaire de l’affaire. Le ministre de l’Environnement britannique [annonce que des traces de phénylbutazone ont été retrouvées dans huit carcasses de chevaux](http://www.20minutes.fr/article/1100695/carcasses-chevaux-britanniques-contenant-medicament-veterinaire-pourrait-setre-retrouvees-chaine-alimentaire-francaise) abattus en Grande-Bretagne et six d’entre elles seraient entrées dans la chaîne alimentaire française. Stéphane Le Foll affirme de son côté que trois carcasses ont été localisées dans le Pas-de-Calais et précise qu'elles n'ont pas été utilisées dans l'industrie agro-alimentaire. Selon lui, la viande importée du Royaume-Uni n'a rien à voir avec le Horsegate et les doses de phénylbutazone contenues dans les carcasses [ne présentent pas de risque sanitaire majeur](http://www.20minutes.fr/article/1098347/viande-cheval-a-t-il-risque-sante).

Pendant ce temps, [les premiers éléments de l’enquête de la DGCCRF désignent le fournisseur français de viandes Spanghero](http://www.20minutes.fr/article/1100611/viande-cheval-francais-spanghero-neerlandais-draap-viseur) et la société néerlandaise Draap, tandis que l’abattoir roumain mis en cause dans un premier temps serait disculpé. L’abattoir roumain n’aurait pas caché qu’il s’agissait de cheval, mais c’est par l’intermédiaire d’un trader de l’entreprise néerlandaise qu’elle aurait été envoyée en France avec un étiquetage falsifié. Spanghero, accusé d’avoir sciemment revendu cette viande de cheval, [assure «n'avoir commandé, réceptionné et revendu que de la viande réputée de boeuf»](http://www.20minutes.fr/societe/1100873-spanghero-assure-avoir-revendu-viande-reputee-etre-boeuf) dûment étiquetée.

En fin de journée, Benoît Hamon [présente les résultats de l’enquête de la DGCCRF](http://www.20minutes.fr/france/1101079-bercy-accuse-spanghero) : accablants pour Spanghero, qui «savait [qu'il étiquetait potentiellement "bœuf" de la viande chevaline](http://www.20minutes.fr/economie/1100885-viande-cheval-benoit-hamon-tacle-comigel)». L’agrément sanitaire de l’entreprise est retiré. À Bruxelles, [tous les pays européens décident de procéder à plus de 2.000 tests](http://www.20minutes.fr/economie/1101865-viande-cheval-milliers-tests-europe-scandale-etend) sur des produits alimentaires destinés aux consommateurs.

16/02/2013 - [L’enquête sanitaire se poursuit chez Spanghero](http://www.20minutes.fr/societe/1101991-viande-cheval-enquete-poursuit-chez-spanghero) afin de décider d’une éventuelle reprise des activités de l'entreprise.

18/02/2013 - [Stéphane Le Foll rétablit l'agrément sanitaire de l'usine Spanghero](http://www.20minutes.fr/economie/1102931-spanghero-stephane-foll-retablit-partie-agrement-sanitaire) afin de protéger les quelque 300 emplois en péril et reçoit les représentants du personnel et les syndicats concernés, pour «préparer avec eux les conditions de redémarrage de l'entreprise».

19/02/2013 - Nestlé indique retirer de la vente des lasagnes bolognaises à base de viande de cheval au Portugal et en France.

20/02/2013 - La Slovénie à son tour touchée par de la viande de cheval retrouvée dans des plats cuisinés étiquetés “viande de bœuf”. Des saucisses locales de Carinthie (Autriche) “Kärtner Hauswürstl” et “Lavanttaler Bauerwurst” sont aussi montrées du doigt après la découverte de traces de viande de cheval.

22/02/2013 – La société Spanghero décide de cesser son activité de négoce de viande pour laquelle son agrément est suspendu depuis le 14 février et qui ne représenterait que 2% de son chiffre d’affaires.

23/02/2013 - La FSA anglaise publie les résultats de 3634 tests ADN sur de la viande de boeuf, 35 tests positifs à la viande de cheval sur 13 produits. Les plats surgelés à base de viande de boeuf suspendus par les services de restauration dans les établissements scolaires du Royaume-Uni.

6 tonnes de lasagnes bolognaises retirées du marché en Italie après la découverte de traces de viande de cheval.

À l’occasion de l’ouverture du 50° salon international de l’agriculture à Paris, François Hollande appelle à un étiquetage obligatoire des viandes dans les plats préparés (surgelés)

Des journalistes français découvrent   que 6 carcasses de cheval testées positivement au phénylbutazone avaient été écoulées en France.

25/02/2013 - Pologne, Autriche, Hongrie, Grande-Bretagne, Portugal, Finlande, Allemagne, Italie, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Roumanie, Slovaquie, République tchèque, Suède, Espagne, Bulgarie, Grèce, France, Chypre, Irlande : c’est la liste des pays européens dans lesquels Ikea a retiré de la vente ses boulettes de viandes.

26/02/2013 - Après des retraits dans les magasins européens, Ikea annonce le retrait de la vente de ses boulettes de viande en Asie.

27/02/2013 – Spanghero obtient une procédure de sauvegarde pour pouvoir continuer son activité économique et sauver ses 330 emplois.

28/02/2013 – La société Spanghero dépose plainte contre X, devant le procureur de la République de Paris, pour tromperie et escroquerie.

Le ministre de la Consommation donne son feu vert pour que les préparations retirées de la vente puissent être redistribuées à des associations caritatives.

01/03/2013 – Castel Viandes, spécialiste de la découpe de viande bovine basé à Châteaubriant (Loire-Atlantique) fait l'objet d'une enquête pour « tromperie » sur la viande de boeuf, révèle Le Parisien. Le groupe familial est soupçonné de pratiquer le « remballe » -réétiquetage de produits invendus ou impropres à la consommation-et d'avoir vendu de la viande avariée à des clients, notamment à des restaurants Flunch. Le directeur de ces restaurants annonce aussitôt sur RTL la suspension de ses achats auprès de la PME qui crie à la « dénonciation calomnieuse ». Car, l'enquête ferait suite aux révélations d'un ex-directeur qualité de l'entreprise, licencié en 2008, selon le Parisien.

Début 03/2013 – Spanghero table sur une reprise de son activité à hauteur de « 70% très prochainement ».

08/03/2013 – Covi, fabricant de corned-beef de Bressuire (Deux-Sèvres), qui vend notamment des plats cuisinés sous la marque Paul & Louise, ajoute son nom à la liste des entreprises touchées par le scandale du cheval. L'entreprise qui emploie 280 personnes sur trois sites se dit, elle aussi « victime de tromperie ». [Castel Viandes, annonce, pour sa part, qu'il va mettre ses 300 ouvriers au chômage technique](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202632305386-les-pme-durement-touchees-par-l-impact-du-scandale-545778.php).

10/03/2013 – Le scandale du Horsegate commence à coûter cher aux fabricants et distributeurs de plats cuisinés : les ventes de ces plats surgelés à base de boeuf ont chuté de 47 % en France entre le 18 et le 24 février, selon le cabinet Nielsen qui chiffre la [perte sèche à 3,3 millions d'euros.](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202632433191-viande-de-cheval-l-industrie-mise-sous-pression-545777.php) S'ajouterait un manque à gagner de 400.000 euros pour les raviolis en conserve. Des chiffres liés au déréférencement d'un certain nombre de produits, mais aussi à un changement d'attitude des Français.

11/03/2013 -Le fabricant de lasagnes Fraisnor, basé à Feuchy (Pas-de-Calais), est l'un des dommages collatéraux de la crise de la viande de cheval. Le tribunal de commerce d'Arras a prononcé lle [redressement judiciaire](http://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_redressement-judiciaire.html#xtor=SEC-3168) de cette entreprise de 110 salariés, spécialisée dans les lasagnes fraîches (et non surgelées comme Findus) de moyenne gamme sous marque de distributeurs. En cause, la chute brutale de commandes de ses clients face à la défiance soudaine des consommateurs : l'entreprise, qui fabrique des à raison de 500 tonnes par semaine, a enregistré un assèchement soudain de 50 % des commandes.

19/03/2013 – 57 tonnes de viande de mouton britannique prohibée ont été découvertes dans les locaux de l'entreprise en première ligne du scandale de la viande de cheval. La viande aurait été fournie par le hollandais Draap Trading, déjà impliqué dans le Horsegate. [Depuis 2001 et le scandale de la vache folle](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/farines-animales-a-t-on-tire-les-lecons-de-la-crise-de-la-vache-folle_1221211.html), il est interdit par mesure de précaution de séparer mécaniquement dans l'Union européenne la viande sur des petits ruminants. Car, en raclant l'os, des éclats d'os et de moelle porteurs éventuellement d'infections peuvent se retrouver dans la viande.

22/03/2013 – Le directeur opérationnel de Spanghero qui, de fait, dirigeait l’entreprise à Castelnaudary est remercié par la société mère, la coopérative basque Lur Berri.

19/04/2013 - L'entreprise Spanghero a été placée en liquidation judiciaire. Elle est également à vendre.

20/04/2013 – On apprend que le plan de charge de Spanghero SAS ne permet plus de faire travailler que soixante à quatre-vingt personnes et que 160 des 240 salariés restant (ils étaient 360 au début de la crise) vont être visés par un PSE.

21/05/2013 – Le gouvernement réunit de nouveau les professionnels de la filière viande pour faire le point sur les mesures envisagées pour améliorer la qualité, la traçabilité et l’étiquetage de l’origine des produits à base de viande.